



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association "Réseau café-récits" 2025

Date et heure	17.03.2024, 16:30-18 :00
Lieu	Flörli, Olten et Online (hybrid)
Présent-es	Personnes sur place : 18 Personnes en ligne : 17
Invité-es	-
Personnes excusées	Theresa Kuhn, Elsa Platzer et autres
Présidence de séance	Michela Luraschi
Procès-verbal	Rhea Braunwalder
Scrutatrice	Valentina Pallucca

1. Accueil par un membre du comité

Le co-directeur Marcello Martinoni accueille à 16h30 les personnes présentes sur place et en ligne pour l'assemblée générale ordinaire. L'assemblée générale se déroule en allemand et en français.

2. Election du président de séance

Michela Luraschi, membre du comité, est élue à l'unanimité comme président de séance.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Procès-verbal 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et sa rédactrice est remerciée.

4. Rapport annuel 2024

Les coordinateurs des trois régions linguistiques racontent les moments forts de 2024. Un aperçu des activités de l'association est disponible dans le rapport annuel 2024.

Les points forts ont été entre autres :

- Rencontres thématiques
- Tables rondes
- Projets dans le cadre des programmes d'action cantonaux
- Manifestations sur la cohésion sociale et la « Gentilezza » en coopération avec les associations Tavolata et Caring Communities
- Cafés-récits avec Pro Familia sur le thème de la répartition des rôles au sein de la famille

Question : Parmi les personnes qui participent à un cours de café-récits, combien animent réellement des cafés-conte à la fin ?

Le secrétariat ne connaît pas de chiffres précis sur cette question. Les personnes qui investissent plus de temps dans la formation, c'est-à-dire qui suivent un cours d'approfondissement sur plusieurs jours, sont plus susceptibles d'animer. Il est prévu d'introduire un questionnaire de feedback pour les participants aux cours afin de répondre à cette question, ainsi que d'obtenir un feedback direct pour les cours.

Question : Qu'en est-il des résultats de l'évaluation du réseau des café-récits ?

Le réseau a été évalué par Promotion Santé Suisse en 2021. Les résultats de l'évaluation sont disponibles sur le site de Promotion Santé Suisse.

Le rapport annuel est pris en compte.

5. Présentation du programme annuel 2025

La direction et l'équipe de l'association présentent les activités de l'année 2025 dans les trois régions linguistiques.

Contenu :

Les café-récits dans les bibliothèques seront un point fort des activités du réseau. Des contacts ont été établis avec Biblio Valais et Bibliomedia et plusieurs projets sont attendus.

6. Comptes annuels 2024

La codirection présente les comptes annuels 2024.

Questions : Quelle est la part des coûts couverte par les nouveaux fonds de soutien ?

Les subventions sont liées à des projets et couvrent principalement les coûts dans le domaine des café-récits avec des personnes âgées et des café-récits dans les bibliothèques. C'est pourquoi les frais de base de l'association seront réduits l'année prochaine. Cela signifie entre autres qu'aucun atelier national ne sera organisé, mais que les interventions et les rencontres thématiques auront lieu séparément dans les régions linguistiques.

Question 2 : Comment le secrétariat procède-t-il pour la recherche de fonds ?

Pour l'instant, le bureau mise sur l'acquisition de fonds par le biais de demandes à des fondations, de mandats de prestations au niveau cantonal et de la participation à des appels d'offres publics. Des possibilités telles que Fundraiso ont été discutées au sein du comité directeur mais n'ont pas été poursuivies pour le moment. Les propositions et les contacts pour des fondations appropriées, des appels d'offres ou d'autres possibilités de financement peuvent être envoyés au bureau.

Question 3 : Combien peut-on raisonnablement espérer être payé pour un café-récits ?

Des valeurs indicatives pour la rémunération de l'animation d'un café-récits sont disponibles sur le site web de l'association. Il appartient à chaque mandant de décider ce qui est réaliste dans le cadre de son budget, et à tous les animateurs de décider pour quoi ils sont prêts à préparer et à animer un café-récits. Il existe une large fourchette entre les cafés narratifs animés bénévolement et les cafés narratifs rémunérés jusqu'à 600 CHF (selon la taille du groupe, l'événement, le lieu, le commanditaire). Suggestion : envoyer la directive budgétaire et négocier un prix adapté à tous.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

7. Rapport et organe de révision

Le rapport de révision est approuvé à l'unanimité et le réviseur, Fiduciaris Leoni, est réélu.

8. Réélection du comité

Le comité actuel : Michael Tschäni, Emmanuelle Ryser et Michela Luraschi se présente pour une réélection. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Le comité est réélu in globo à l'unanimité.

9. Décharge du comité

L'assemblée générale donne décharge au comité à l'unanimité.

10. Budget 2025

Le budget 2025 est présenté par la co-direction.

Question : De quels coûts s'agit-il dans le poste Projets partiels Bibliothèques ?

Il s'agit de frais de coordination et de mise en réseau pour la mise en place de projets de cafés-conte avec des bibliothèques, ou de mandats directs au réseau pour l'animation de cafés-conte dans les bibliothèques.

Le budget 2025 est approuvé par les personnes présentes.

11. Demandes des membres

Aucune demande de membre n'a été reçue au préalable.

12. Varia

Lisbeth Herger attire l'attention sur l'association pour la promotion du récit de vie et aussi sur les synergies possibles entre les associations.

Yves Oesch mentionne l'association Minds de Genève, active dans le domaine de la santé psychique et qui propose à Genève un format similaire à celui des café-récits.

Le comité directeur prend solennellement et chaleureusement congé de Rhea Braunwalder. Rhea Braunwalder remercie le secrétariat et le comité pour leur très agréable collaboration.

Michela Luraschi, membre du comité, remercie les personnes présentes, le secrétariat et le comité pour leur collaboration active. Elle clôt l'assemblée générale à 18h00.



Présidence de la séance



Rédaction du procès-verbal